

AUTORISATION D'ETABLISSEMENT DE SIEGE SOCIAL

Je, soussigné, **Monsieur Matthieu SCHERMANN**,
Demeurant au 16 rue Camille Claudel, 40600 Biscarrosse

**Agissant en qualité de Gérant de la société dénommée LUGAVA, immatriculée 932 856 982
RCS BORDEAUX,**

Propriétaire de locaux à usage professionnel sis :

88 rue des Chardons, 40600 Biscarrosse

Déclare autoriser, par la présente,

La **Société dénommée 5S**,
Société à responsabilité limitée au capital de 420 000 euros, immatriculée 842 393 894 RCS
BORDEAUX

A **établir son siège social**, à l'adresse précisée ci-dessus, pour une durée indéterminée, et ceci à
compter du 25 novembre 2024.

(Ci-joint copie du titre de propriété)

La présente autorisation est accordée à titre gratuit pour l'inscription au Registre du Commerce et des
Sociétés du bénéficiaire de la présente.

Signature de l'acte

Le présent acte est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives
à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du
Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de
confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Fait à Cestas
Le 25 novembre 2024

Monsieur Matthieu SCHERMANN
Le Gérant